

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24031237

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09-02-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0428 690 312**

Nom

(en entier) : **Baxter Pension Fund Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de Financement de Pensions**

Adresse complète du siège : **Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines**

Objet de l'acte : Nominations et procuration

Décisions prises lors du Conseil d'administration du 08 décembre 2023. Tous les membres de l'OFP sont présents et par conséquent le Conseil d'administration peut donc valablement avoir lieu.

Renouvellement des mandats CGAI

Tous les mandats relatifs au CGAI ont été approuvés par la FSMA. Il s'agit de :

- Jean-Philippe Ferette, président du CGAI, approuvé par la FSMA le 13 novembre 2023,
- Fabian Kamp, membre du CGAI, approuvé par la FSMA le 13 novembre, et
- Serge Vandemotten, membre du CGAI, approuvé par la FSMA le 13 novembre,

Les membres du CA prennent connaissance de ce point et approuvent les nominations et la publication au Moniteur.

Le Conseil d'administration donne procuration à Ad-Ministerie BV, représentée par monsieur Adriaan de Leeuw et dont le siège social est situé Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, en vue de signer et de déposer les formulaires de publication auprès du tribunal des entreprises compétent aux fins de la publication des décisions de l'Assemblée Générale dans les annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV

représenté par Adriaan de Leeuw Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).